



FICHE DE PREINSCRIPTION
MICRO-CRECHE LES PETTITS CASTORS
(en cas d'accueil régulier)

*Cette fiche est une demande de pré-inscription, elle est à remplir et à nous renvoyer soit par courrier à l'adresse : **Ibis impasse des Courneuves-03000 BRESSOLLES** ou par mail : **microcreche.bressolles03@outlook.com***

RENSEIGNEMENTS FAMILIAUX

■ **Le père :**

Nom :Prénom :

Adresse :

.....

.....

Numéro de téléphone :

E-mail utilisé :

Profession :Situation professionnelle :

Adresse employeur (*le cas échéant*):

.....

■ **La mère :**

Nom :Prénom :

Adresse :

.....

.....

Numéro de téléphone :

E-mail utilisé :

Profession :Situation professionnelle :

Adresse employeur (*le cas échéant*):

.....

■ **Situation familiale :**

Mariés Union libre Pacsés Divorcés Séparés Veuf (ve) Monoparentale

Si vous êtes séparés ou divorcés, qui a la garde de l'enfant ?

Mère Père Alternée

Nombre d'enfants à charge :

Une situation de handicap au sein de la famille : Oui Non

RENSEIGNEMENTS ENFANT

Nom de l'enfant :Prénom de l'enfant :

.....

Date de naissance :Date prévue de l'accouchement :

(Dès la naissance, merci de contacter la micro-crèche pour confirmer la demande de préinscription)





en donnant le prénom ainsi que la date de naissance de votre enfant.)

| |
|--|
| JOURS ET HORAIRES D'ACCUEIL ENVISAGES |
|--|

Date de début d'accueil souhaité dans la structure :

**Pour rappel les horaires de la micro-crèche sont de 7 h à 19 h.
L'horaire que vous indiquez est le temps de présence de l'enfant dans l'établissement (celui-ci comprend donc le temps de transmission avec l'équipe)**

Lundi deh. àh.

Mardi deh. àh.

Mercredi deh. àh.

Jeudi deh. àh.

Vendredi deh. àh.

Nous vous contacterons dans les meilleurs délais pour vous confirmer ou non votre inscription (suivant les places disponibles, et en fonction de plusieurs critères : date de dépôt de la demande, besoins...)

En cas d'acceptation, nous vous remettrons votre dossier d'inscription avec la liste des pièces à fournir. A défaut de place et si vous le souhaitez, votre dossier sera mis en attente.

Un contrat d'accueil est signé entre la famille et l'établissement d'accueil au moment de l'inscription définitive.

Fait à :, le

Signature précédée de la mention « lu et approuvé ».

Le père
Responsable légal (1)

La mère
Responsable légal (2)

